

Québec, le 12 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 12 février 2015 par la députée de Vachon, madame Martine Ouellet, demandant au gouvernement du Québec de prendre toutes les mesures visant à s'opposer au changement de nom du pont Champlain.

Le pont Champlain étant une infrastructure du gouvernement du Canada, sa dénomination est une prérogative de ce palier de gouvernement. Par ailleurs, il a déjà été annoncé que ce pont ne changera pas de nom.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Robert Poëti